



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Mans, le 6 février 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats des élections des membres

de la chambre territoriale d'agriculture de la Sarthe 2025

Les élections générales des membres des chambres d'agriculture se sont tenues du 15 janvier au 31 janvier 2025. Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en collaboration étroite avec les préfets, les services déconcentrés et Chambres d'agriculture France, a veillé à la mise en œuvre d'un processus électoral rigoureux et transparent.

A l'issue des dépouillements, la préfecture de la Sarthe publie ce 6 février les résultats des différents collèges. Il est rappelé que ces résultats sont publiés sous réserve des recours déposés le cas échéant.

Suite aux élections des chambres territoriales, les membres élus procéderont à l'élection des chambres au niveau régional. Ces instances verront leurs nouveaux membres installés au cours du premier trimestre 2025.

Les chambres d'agriculture, établissements publics administratifs, jouent un rôle clé dans la représentation, l'accompagnement du monde agricole et l'animation des dynamiques locales.

Dirigées par des membres élus pour un mandat de six ans, elles représentent une voix essentielle pour les exploitants agricoles, les salariés de la filière, ou les groupements professionnels.

Résultats du scrutin par collège :

Collège 1

Liste ou organisation	Part des suffrages
CONFEDERATION PAYSANNE	15,60 %
FDSEA - JA SARTHE	51,56 %
100 % AGRICULTEURS, ENSEMBLE, GAGNONS NOTRE LIBERTE	32,84 %

Collège 2

Liste ou organisation	Part des suffrages
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA PROPRIETE PRIVEE RURALE DE LA SARTHE	39,78 %
FDSEA - JA SARTHE	60,22 %

Collège 3a

Liste ou organisation	Part des suffrages
FORCE OUVRIERE	10,96 %
CGT	21,05 %
CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT - CONFEDERATION GENERALE DE CADRES	11,84 %
UNSA - UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES	14,91 %
CFTC - AGRI	18,42 %
CFDT AGRI - AGRO	22,81 %

Collège 3b

Liste ou organisation	Part des suffrages
FORCE OUVRIERE	11,32 %
CGT	21,07 %
CFDT AGRI - AGRO	40,25 %
CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT - CONFEDERATION GENERALE DE CADRES	27,36 %

Collège 4

Liste ou organisation	Part des suffrages
100 % AGRICULTEURS, ENSEMBLE, GAGNONS NOTRE LIBERTE	26,71 %
FDSEA	73,29 %

Collège 5a

Liste ou organisation	Part des suffrages
UNION DES CUMA DE LA SARTHE	100,00 %

Collège 5b

Liste ou organisation	Part des suffrages
LA COOPERATION AGRICOLE DE L'OUEST	100,00 %

Collège 5c

Liste ou organisation	Part des suffrages
CAISSES DU CREDIT AGRICOLE	100,00 %

Collège 5d

Liste ou organisation	Part des suffrages
MSA - GROUPAMA	100,00 %

Collège 5e

Liste ou organisation	Part des suffrages
FDSEA - JA SARTHE	100 %

Rappels sur le scrutin 2025

- **Campagne électorale :** La campagne officielle a démarré le **7 janvier 2025** et s'est terminée le **30 janvier 2025 à zéro heure**.
- **A noter :** la tenue du scrutin à Mayotte a été reportée

- Courant janvier, les électeurs ont reçu le matériel de vote ainsi qu'une information sur les modalités de vote possibles.
- Le **vote par correspondance** a débuté **mi-janvier 2025** et les bulletins devaient être envoyés avant le **31 janvier 2025 à minuit** pour être pris en compte
- **le vote électronique** a été ouvert du **15 janvier 2025** jusqu'au **31 janvier 2025 à minuit**, offrant une solution rapide et sécurisée.

Les évolutions pour ce scrutin

- **Un recentrage du corps électoral**, avec des critères plus stricts pour garantir une représentation directe des acteurs du monde agricole.
- **Une valorisation de la jeunesse**, avec un avantage accordé aux listes plus jeunes en cas d'égalité.
- **Une transparence renforcée**, avec un engagement volontaire à ne pas cumuler les fonctions de président de chambre et de président d'un conseil départemental ou régional.
- **Une meilleure intégration des collectivités territoriales**, avec un siège non votant attribué aux conseils régionaux ou départementaux dans chaque chambre.

Contact presse

pref-communication@sarthe.gouv.fr